

un Auxiliaire de puériculture (h/f)

à la pouponnière Boucicaut

catégorie B - grade d'Auxiliaire de puériculture de
classe normale ou de classe supérieure

Date limite de candidature : **26 juin 2026**



Prenez la vie côté **Roubaix**

Troisième Ville de la région Hauts de France, Roubaix est depuis plusieurs années le théâtre d'une redynamisation qui fait aujourd'hui sa "marque de fabrique". Ville d'Art et d'Histoire, capitale des bonnes affaires, la ville s'est forgée une identité nouvelle dont le musée La Piscine, reconnu comme l'un des plus beaux musées de France, est le fer de lance. Ici, rien ne se fait comme ailleurs. Ici, la création, la différenciation et l'esprit d'innovation sont les clés de la démarche estampillée "Made in Roubaix".

Le **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**, établissement public employant 300 agents et présidé par le Maire de Roubaix, a en charge la politique sociale, de santé, du handicap et des personnes âgées de la Ville. Il gère également des établissements dont le Centre Social des 4 quartiers et la Pouponnière Boucicaut.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'action sociale, le C.C.A.S. de Roubaix recrute un **Auxiliaire de puériculture (h/f), à temps complet, à la pouponnière Boucicaut.**

De compétence départementale, la pouponnière Boucicaut est un établissement public géré par le C.C.A.S. de Roubaix.

Suite à des problématiques psychosociales parentales majeures ne permettant pas le maintien à domicile, la structure reçoit 30 enfants âgés de quelques jours à 3 ans, dans le cadre d'un accueil ordonné par le Juge des enfants.

La pouponnière fonctionne 7j/7 nuit et jour pendant toute l'année.

Pour assurer ses missions et permettre un accompagnement adapté des enfants, la Pouponnière est dotée d'une équipe multidisciplinaire affectée au sein de différents services : médical, administratif, technique, social, accueil et accompagnement éducatif.

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique de la Cheffe de service du pôle « Accueil et accompagnement éducatif », et la responsabilité des Infirmier.e.s vous :

- › Assurez les soins quotidiens visant au bien-être physique et favorisant l'épanouissement des enfants confiés,
- › Veillez à l'hygiène et l'entretien de l'environnement des enfants (nettoyage et désinfection du matériel de puériculture, jouets etc...) dans le respect des protocoles,
- › Assurez un accompagnement individualisé en veillant au respect des rythmes biologiques pour chaque enfant,
- › Créez une relation chaleureuse, sécurisante et soutenante pour répondre aux besoins relationnels des enfants,
- › Accompagnez les enfants aux différents rendez-vous en dehors de l'établissement ou lors de sorties,
- › Proposez des ateliers d'éveil aux enfants,
- › Participez aux réunions de travail concernant l'évolution des enfants et les différents projets institutionnels,
- › Participez aux moments festifs organisés par l'établissement,
- › Effectuez un travail de transmissions orales et écrites,
- › Contribuez à la rédaction des écrits professionnels par une retranscription quotidienne des observations des enfants dans l'unité de vie,
- › Travaillez dans le cadre du projet d'établissement d'approche Piklérienne (Loczy), que vous vous engagez à respecter.

Profil / Compétences requises :

- › Agent titulaire du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture et/ou du grade d'Auxiliaire de puériculture de classe normale ou de classe supérieure ou lauréat.e de concours et en possession obligatoirement d'une attestation d'honorabilité,
- › Capacité rédactionnelle,
- › Sens du travail en équipe - bon relationnel - sens de l'observation,
- › Bienveillance,
- › Adaptabilité,
- › Rigueur,
- › Confidentialité - discrétion.

Rythme de travail / Spécificités du poste / Conditions d'exercice :

- › 30h00 ou 40h00/semaine (cycle de 4 ou 5 jours/semaine)
- › Horaires postés : matin (6h30 - 14h30) et après-midi (13h00 - 21h00) par roulement et modifiables en fonction des besoins liés à la continuité de service
- › Deux week-ends travaillés, par cycle de 4 semaines, et par répartition les jours fériés, ceux-ci faisant l'objet de récupérations par la pose de repos hebdomadaires en semaine.



Les plus côté *Roubaix*

- › Rémunération statutaire + régime indemnitaire du C.C.A.S. de Roubaix
- › Complément de Traitement Indiciaire mensuel
- › Prime de fin d'année
- › Participation à la complémentaire santé et à la prévoyance
- › Participation aux titres de transport
- › Forfait mobilité durable (vélo,..)
- › Dispositifs d'action sociale
- › Dispositifs d'accompagnement individuel des agents (Psychologue, Assistante sociale...)



Rejoignez-nous en adressant votre candidature (CV + lettre de motivation) sur :

<https://services.ville-roubaix.fr/EspaceEmploiCCAS>

La Direction des Ressources Humaines se tient à votre entière disposition pour tous renseignements au :

03 20 81 56 93

